

M. ANDREU SABATER
M. COUASNON
Mme MADELAINE
M. PICOT
Mme MAINCENT
M. PREVERT
M. LEFEBVRE
M. PASSAYS
Mme BALLÉ
M. BINET
M. CHAUVIN
Mme MOREL
M. DUMONT
Mme SEGUIN
M. MALLEON
M. GABILLARD
M. DECKER
Mme BAUDRON
Mme LEMARCHAND
Mme KEBLI
Mme NEEL
Mme AKABI
Mme SEGRETIN
M. BARBIER
Mme BOUVET
M. CAER
Mme ARRIVÉ
Mme GODBARGE
Mme GUEDJ
M. BERAS
Mme TAHAN
M. FOLLY
Mme DUBOURGUAIS

Marc ANDREU SABATER,
Conseiller départemental,
Maire délégué de VIRE,
Maire de VIRE NORMANDIE,

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu, à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, Salle du Conseil Municipal,

➤ le lundi 14 mars 2016 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

I - FINANCES		Rapporteur
1	Budget primitif 2016 – Etat spécial de la commune déléguée de Vire	<i>Yoann LEFEBVRE</i>
2	Subventions versées aux associations	<i>Marie-Noëlle BALLÉ</i>
II- CULTURE		
3	Nouvelle dénomination de La Halle	<i>Régis PICOT</i>
4	Appel à bénévoles pour l'animation du cinéma	<i>Pascal BINET</i>
III - TRAVAUX		
5	Réfection du sol sportif du gymnase du Val de Vire – demande de subventions	<i>Gaëtan PREVERT</i>

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conseiller départemental,
Maire délégué de VIRE,
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER,

Notice explicative

I. FINANCES

1 – Budget primitif – Etat spécial commune déléguée de Vire

Cf annexe 1.

2 – Subventions versées aux associations

La commune déléguée de Vire entend soutenir la vie associative, ciment du lien social dans notre cité. Cet accompagnement prend plusieurs formes :

- Une aide financière de fonctionnement ou ciblée pour soutenir une action précise. Vous trouverez ci-dessous les propositions de différentes commissions qui ont étudié les demandes. Cela représente une centaine d'associations locales et d'œuvres d'utilité publique qui vont recevoir une subvention. Il est à noter le maintien de l'enveloppe en 2016.
- Un soutien logistique important lors des manifestations : mise à disposition de matériel et d'équipement, aide à l'installation....
- Une mise à disposition de locaux dans la mesure des disponibilités du patrimoine immobilier de la collectivité.
- La mise en place d'un comité de pilotage de la vie associative qui est composé de représentants de la diversité du monde associatif local (sport/culture, social, solidarité, enseignement, loisirs, jeunesse...) qui œuvre à la mise en place d'une manifestation le 9 octobre prochain visant à promouvoir l'engagement associatif. Ce COPIL définit également les thématiques des réunions d'information permettant aux bénévoles de bénéficier des renseignements les confortant dans leur engagement.
- Enfin concernant le sport, suite aux assises de 2015, une instance du suivi du sport virois a été mise en place. Elle est composée de dirigeants sportifs, d'éducateurs sportifs et d'élus. Elle a pour mission d'étudier les dossiers présentés dans le cadre de l'appel à projet Sport pour tous (mis en place en 2015 avec une enveloppe de 25 000€) et tout dossier relevant de l'organisation du sport local (équipement, critères de subvention...)

Nos associations sont très actives pour maintenir ou développer leur activité sur le territoire. C'est une force vive essentielle au mieux vivre ensemble. Notre volonté est de les soutenir du mieux possible pour maintenir une vie sociale cohérente.

Cf annexe 2.

II. CULTURE

3 – Nouvelle dénomination de La Halle

La municipalité a souhaité donner une nouvelle impulsion à la salle de spectacle « La Halle ». Ainsi, une enveloppe budgétaire supplémentaire a été votée en 2015 afin de présenter une nouvelle offre de spectacles plus éclectique susceptible de répondre aux attentes d'une population plus large. En 2015, le lieu a été repensé et des travaux d'aménagement ont été réalisés.

Pour concrétiser l'ensemble de cette démarche et de la rendre visible aux yeux de tous, la municipalité a la volonté de donner le nom d'un personnage emblématique local. C'est pourquoi, il est proposé d'associer au nom la « Halle » celui de Michel Drucker.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir donner son avis sur ce nouveau nom « La Halle Michel Drucker ».

4 – Appel à bénévoles pour l'animation du cinéma

Avec 60 000 entrées par an, le Basselin occupe une place majeure au sein de la vie culturelle de la commune déléguée de Vire mais également de tout le Bocage virois.

De nombreux partenariats se sont tissés au fil des années et ont permis de toucher un public très divers.

Soucieux aujourd'hui de travailler plus avec le public jeune et notamment de renforcer les liens avec l'option cinéma du Lycée Marie Curie, le Basselin souhaite donner plus de place aux lycéens au sein du cinéma.

Le but est d'impliquer les jeunes dans la vie du cinéma, en leur proposant des soirées carte blanche notamment et en leur confiant dans un premier temps des missions d'accueil du public ou de soutien lors d'événements (festival Jours de fête !, fête du cinéma...)

Il est donc demandé au Conseil Communal de donner son avis sur le principe d'un appel à bénévolat.

III. TRAVAUX

5 – Réfection du sol sportif du gymnase du Val de Vire – Demande de subventions

Il y a lieu de procéder au remplacement du sol sportif du gymnase du Val de Vire situé Rue André Malraux. Le coût des travaux est estimé à 80 000 € HT.

Le Conseil Communal est appelé à donner son avis sur les demandes de subventions.